

**DIMANCHE**  
**21 SEPTEMBRE 2014**

# 22<sup>ème</sup> TRIATHLON DE VAULX-EN-VELIN

vaulxenvelin



terre de running  
Notre univers, le vôtre



Grand Parc  
Miribel Jonage  
Plage du Fontanil

Rhône-Alpes

## Bulletin d'inscription

par internet :

sur le site : [www.trivaulx.com](http://www.trivaulx.com) ou renseignements par mail : [triv-v@wanadoo.fr](mailto:triv-v@wanadoo.fr)

par courrier :

À RENVoyer AVANT LE 16/09 À : M. ou Mme GROSSETETE • 33 rue Saint-Nestor • 69008 Lyon

sur place :

samedi 20 septembre, de 15h00 à 18h00

dimanche 21 septembre : **uniquement les courses JEUNES**

	Cross Triathlon Jeunes VTT		Cross Triathlon Distance XS		Triathlon Distance S		Triathlon Distance S par équipe		
	licenciés FFTRI	non- compétition	licenciés FFTRI	non- compétition	licenciés FFTRI	non- compétition	de 3	de 4	de 5
Avant le 10/09	5 €	8,5 €	15 €	18,5 €	25 €	32,5 €	90 €	108 €	125 €
Après le 10/09	7 €	10,5 €	20 €	23,5 €	30 €	37,5 €	pas d'inscription après le 16/09		

chèque à l'ordre de "Triathlon de Vaulx-en-Velin"

non-licencié FFTRI compétition  
7,50 € par non-licencié  
modification d'équipe jour de la course  
30 €

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Ville : ..... Code postal : .....  
Date de naissance : ..... Sexe : .....  
Nationalité : ..... Téléphone : .....  
Club : ..... N° de licence FFTRI : .....  
E-mail : .....

Pour le sprint par équipe, les renseignements ci-dessus sont à remplir par le capitaine de l'équipe.

2ème : Nom : ..... Prénom : ..... N° Licence : ..... Né(e) le : .....  
3ème : Nom : ..... Prénom : ..... N° Licence : ..... Né(e) le : .....  
4ème : Nom : ..... Prénom : ..... N° Licence : ..... Né(e) le : .....  
5ème : Nom : ..... Prénom : ..... N° Licence : ..... Né(e) le : .....

### Autorisation parentale :

Je soussigné ..... autorise mon enfant .....  
à participer au Triathlon de Vaulx-en-Velin Date : .....  
Signature : .....

Nous postulons au Challenge Entreprise - Nom de l'Entreprise : .....

Remboursement : sur justificatif médical jusqu'au 16/09/2014. Aucun remboursement ne sera effectué après le 16/09/2014.

DIMANCHE  
21 SEPTEMBRE 2014

# 22<sup>ème</sup> TRIATHLON DE VAULX-EN-VELIN

Grand Parc  
Miribel Jonage  
Plage du Fontanil



Inscription en ligne sur le site :  
[www.trivaulx.com](http://www.trivaulx.com)

Les chèques sont à libeller à l'ordre du "Triathlon de Vaulx-en-Velin".

L'inscription à l'épreuve par le présent bulletin implique l'adhésion aux règlements de l'épreuve et de la FFTRI.

Le nombre de places est limité pour chaque épreuve, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

**Droit à l'image :** les coureurs autorisent l'exploitation non-commerciale de tous les documents photos et vidéos réalisés pendant la manifestation et utilisés par les médias, en renonçant à toute rémunération.

La réglementation sportive FF TRI 2013 / 2014 est disponible sur le site de

la ligue Rhône-Alpes : <http://triathlonrhonealpes.com>

Les dossiers non complets ne seront pas pris en compte (Documents + droits d'inscription)

## DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

• **Pour les non-licenciés compétition FFTRI : un certificat médical de moins de 1 an au jour de l'épreuve de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition**  
*une autorisation parentale pour les mineurs de pratiquer le Triathlon*

Les certificats médicaux seront conservés 1 an conformément à la réglementation. Pour être valable, le certificat doit obligatoirement mentionner "**NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DU TRIATHLON EN COMPÉTITION**".

• **Pour les licenciés compétition FFTRI :** photocopie licence 2014

• **Pour les licenciés LOISIR FFTRI avec mention "certificat médical compétition" :** acquisition d'un pass compétition

• **Pour les licenciés LOISIR FFTRI sans mention "certificat médical compétition" :**  
*présentation d'un certificat médical et acquisition d'un pass compétition*

• **Sans les documents, vous ne pourrez pas retirer votre dossard et votre inscription ne sera pas remboursée**

## RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE

- Pour le Distance S par équipe, les équipes doivent porter une tenue identique.
- Les concurrents devront se conformer au règlement en vigueur de la Fédération Française de Triathlon et au respect du code de la route.
- Le port du casque à coque dure homologué est obligatoire à vélo.  
La combinaison est obligatoire si la température de l'eau est inférieure ou égale à 16°.  
La combinaison est interdite si la température de l'eau est supérieure ou égale à 24°.
- L'accès au parc à vélo est strictement réservé aux concurrents.
- Les épingles de nourrices ne seront pas fournies.
- Seules les équipes constituées de licenciés du même club peuvent prétendre à la grille de prix.